

Bleus et Rouges (XIV, IV, 1072).—Lors des guerres de la Vendée, les chefs de chouans disaient à leurs soldats, lorsqu'ils voyaient s'approcher les troupes de la République : "Egailléz-vous, mes gas, v'là les bieux," pour "Dispersez-vous, mes enfants, voilà les bleus" : nom qu'on donnait aux républicains dont l'uniforme était bleu (*Mélanges sur les langues*. Paris, 1831).

Qui sait si nos appellations de *bleus* et de *rouges* ne viennent pas de là ? Pendant longtemps, ici, le bleu était aussi synonyme de pouvoir, de gouvernement, vu que c'était le parti *bleu* ou conservateur qui détenait les rênes du pouvoir.

PHILÉAS GAGNON

L'abbé de Jonquière. (XIV, IV, 1270).—L'abbé de Jonquière dont parle Carleton comme n'étant pas "exempt de l'ambition de porter la mitre comme coadjuteur, si le gouvernement y consentait", pourrait bien être François de Joncaire, fils de Louis Thomas de Joncaire, sieur de Chabert, Interprète du Roi, et Lieutenant dans les troupes, qui fut baptisé à Montréal, le 20 juin 1723. Ce François de Joncaire fut ordonné prêtre et était devenu le vicaire-général du diocèse de Grasse, en France, en 1766, lorsqu'il vint au Canada pour régler des affaires de famille. Le 24 octobre 1766 (Panet) il donne une procuration au sieur Daniel Chabert de Joncaire, son frère, pour gérer en son nom tout ce qu'il possède en Canada. Il signe bien : "François de Joncaire." Ne pas confondre avec la famille du gouverneur de Jonquière. Ce pourrait bien être cet abbé de Joncaire qui avait des vellétés semblables.

Daniel Chabert ci-haut mentionné fut incarcéré à la Bastille le 13 novembre 1761, et y demeura vingt-deux mois, en même temps que Bigot et ses compères.

Qui sait si l'abbé François de Joncaire ne fut pas, lui aussi, à la Bastille ?

En effet, je possède dans mes papiers, l'original d'une lettre de cachet ainsi conçue : "Mons. De Jumilhac